



*Liberté
Égalité
Fraternité*



Fonds Tourisme Durable



Et concrètement pour les bénéficiaires, comment s'inscrire dans la démarche du Fonds Tourisme Durable ?



En partenariat avec l'**ADEME**, la **CCI Aude** vous accompagne pour bénéficier du **Fonds Tourisme durable**

- dédié aux secteurs de la restauration et de l'hébergement sur des actions environnementales
- ouvert aux acteurs agritouristiques si le CA activité touristique représente 20% min. du CA global
- **Le bénéficiaire** doit être une TPE/PME

Toutes les formes juridiques sont acceptées. Pour les entreprises individuelles, nécessité de répondre aux critères de Loueur de Meublé Professionnel

Il couvre tout le département sauf les Villes de Carcassonne et Narbonne.

L'aide calculée selon des lignes prédéfinies (min. 5000€ et max. 200 000€) ne dépassera pas 80% du montant total des investissements, sauf pour : l'isolation, la ventilation du bâtiment, le remplacement des équipements et meubles de froid où elle ne dépassera pas 40%, pour la communication et formation, plafonnée à 70%, pour la chaleur et le froid renouvelable, plafonnée à 50%.

Les **actions éligibles** portent sur:

La sobriété énergétique: rénovation, isolation, ventilation

Les dispositifs d'économie d'eau

La gestion des déchets

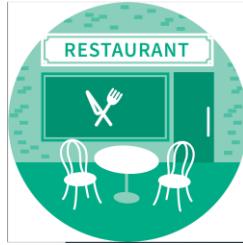
La lutte contre le gaspillage alimentaire

L'adaptation au changement climatique

Les mobilités douces



Quelques exemples sur la 60 d'actions du catalogue



- Limiter le gaspillage alimentaire
- Faire évoluer les menus vers du fait maison, approvisionnement local et de saison
- Former ses collaborateurs à la cuisine végétarienne et moins carbonée
- Communiquer et valoriser ses engagements auprès de ses clients



- Etude sur la maîtrise des consommations d'eau
- Installation de sous-compteur
- Limitation de débit robinet (bouchon mousseur)
- Robinetterie douche : mitigeurs thermostatiques, pommeau à débit réduit, programmeur de douche (sanitaire collectif)
- Limitation de consommation WC (double flux) – toilettes sèches



- Rénovation énergétique des bâtiments : isolation
- Production de chaleur et de froid dans le bâtiment : exemple solaire thermique pour eau chaude sanitaire
- Régulation du chauffage : Thermostat radiateur, détection d'ouverture de fenêtre, programmeur horaire

Ils l'ont Fait ! Et pourquoi pas vous...

La Maison Camboyer Montferrand (11) – OCCITANIE



Hôtel 4 * - spa – 3 Gites,
location de vélos



Créé en 2023



10 salariés



15 chambres



ENJEUX

Soucieuse de préserver le cadre exceptionnel dans lequel elle s'insère, la structure voulait s'engager en faveur de l'environnement. La certification Ecolabel Européen permettait de structurer la démarche, en axant particulièrement sur les thématiques d'économie d'énergie, de prévention et de gestion des déchets. Elle souhaitait également mieux sensibiliser sa clientèle et son personnel pour qu'elles soient parties prenantes des engagements pris par l'établissement.

Ils l'ont Fait ! Et pourquoi pas vous...

La Maison Camboyer
Montferrand (11) – OCCITANIE

LES ACTIONS RÉALISÉES

Ecolabel Européen : Structurer sa démarche environnementale via un soutien à la mise en œuvre et à la certification

Réaliser des économies d'énergie :

Isolation/ventilation murs et toiture

Installation de 2 chaudières biomasse pour la production de chauffage et eau chaude sanitaire après une étude d'opportunité réalisée par le SYADEN

Remplacement des luminaires intérieurs et extérieurs (leds)

Confort d'été : Protection des ouvrants et végétalisation

Maitrise des besoins de chauffage (robinets thermo statistiques)

Mieux gérer ses déchets : Réduction des déchets d'emballage, (fontaine à eau, nettoyeur vapeur) , Broyeur de végétaux pour réaliser son paillage

Economies d'eau : Remplacement des robinets et chasse d'eau, bâche de nuit piscine, récupération des eaux de pluie

Mobilités douces : Abri pour 20 vélos

Communiquer et sensibiliser : kit écogestes, panneaux bois faune/flore



Budget global : 822 735€



Aide de l'ADEME
SCI + EIRL : 294 437€

Témoignage de Isabelle Darmau, Propriétaire et créatrice de la Maison Camboyer :

« il est clair que la valorisation du territoire fait partie intégrante de mon projet. Je veillerai à maintenir le domaine dans son environnement, qu'il s'agisse de nature proprement dite, mais aussi de culture, de gastronomie ou de loisirs. Nous garantissons une qualité d'accueil exemplaire en y intégrant des exigences écologiques. »



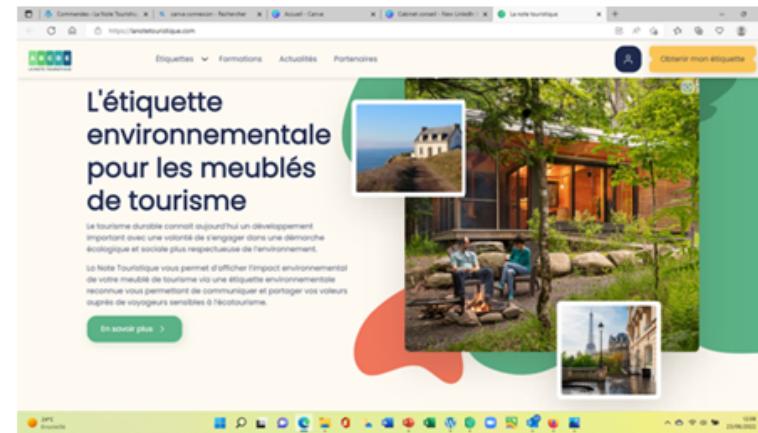
La Note Touristique : L'affichage environnemental pour les meublés de tourisme et les résidences de tourisme

- Une démarche volontaire qui deviendra **obligatoire** d'ici **2026**
- Ouvert à **TOUS** les hébergements où les voyageurs peuvent résider de façon indépendante.
- Des indicateurs de A à E, **simples et compréhensibles** pour tous
- Selon la volonté de l'ADEME, une approche globale des **impacts liés aux séjours**
- Un moyen pour faire **évoluer** les hébergements vers une meilleure performance environnementale
- Donner des clefs de **compréhension** aux voyageurs de plus en plus **éco-responsables** concernant leurs choix de lieux de séjours



Accompagner ● Conseiller ● Former

DU CONSEIL À L'ACTION, NOUS ACCOMPAGNONS VOTRE TRANSITION VERS LE TOURISME DURABLE



LaNoteTouristique.com

La plateforme d'enregistrement 100% numérique

Mesurer ● Connaitre ● Comprendre

Margareta Avermaete +33 (0)6 89 72 31 50

margareta.avermaete@abcdtourism.com

www.abcdtourism.com www.lanotetouristique.com

A votre disposition



Carole BRONQUART – Conseillère Tourisme
Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aude
Pôle Tourisme
Tél. 04.68.10.36.54 Port. 07.87.16.55.56
c.bronquart@audে.cci.fr